

Compte rendu de la réunion
du BUREAU du CRC Poitou-Charentes
Mercredi 11 mai 2011

Sous la présidence de Monsieur Gérard VIAUD, étaient réunis (voir fiche de présence en annexe).

1/ Contractualisation CREEA :

Philippe BLACHIER présente le bilan des programmes contractualisés en 2010.

Concernant le suivi des larves de moules, la création d'un point de suivi supplémentaire au niveau de Barat (entre Bourgeois et Trompe Sot) en 2011 est validée par le Bureau.

Pour 2011, l'ensemble des actions figurant sur le document joint en annexe est retenue (doc.1)

Toutefois, le Bureau décide de supprimer les sorties au large de la Cotinière lesquelles représentaient un montant de 5 980 €.

2. Mortalités :

Les services de la DDTM rendent compte des constats effectués entre le 02 et le 06 mai 2011 (cf. document joint).

S'agissant des aides calamités agricoles 2010, une première simulation permet d'établir que le montant des calamités sera en moyenne de 70 % inférieur à l'année précédente.

3. Mytiliculture :

- A noter une concurrence des moules d'importation en provenance du Chili qui sont vendues à des prix très bas.
- Nécessité de revaloriser les moules de filières par l'obtention d'un signe officiel de qualité.
- La croissance des moules de filières est forte mais leur qualité encore insuffisante. La prise de chair se fait lentement.
- Présence d'étoiles de mer au pied des bouchots dans le pertuis Breton. La prédation est encore aggravée par l'action des bigorneaux perceurs.
- Problème récurrent avec l'entreprise Le Scaphandre qui refuse toujours de transmettre les coordonnées géographiques des corps morts des filières du Pertuis Breton et de la baie d'Yves.
- Le bureau préconise l'organisation d'une réunion de concertation sous l'égide de la DDTM.

4. Parc Marin :

La demande d'une orientation pêche conchyliculture est en passe d'être satisfaite.

En revanche, le nombre de représentants de la conchyliculture proposé par le Mission reste bloquée à 3 ce qui n'est pas satisfaisant.

Le profession doit maintenir sa demande pour que le cumul organisations professionnelles pêche et conchyliculture et élus des collectivités fasse une majorité au sein du futur Conseil de gestion.

Vois d'huîtres :

Avis favorable du Bureau pour doter le bateau du garde juré d'une bombe lacrymogène.

Questions diverses :

- Avis favorable du Bureau pour réarmer l'annexe de la Trézence et l'équiper d'un moteur 4 temps d'occasion d'une valeur de 3 500 €.
- Le bureau décide que les membres d'équipage de la Trézence récupéreront leurs heures 2010 (pas de paiement d'heures supplémentaires).
- Le Bureau décide d'organiser une réunion publique de restitution de l'étude économique réalisés par le Cabinet Benoît GAILALRD associé à Via Aqua.

-*-

COMITÉ RÉGIONAL
DE LA CONCHYLICULTURE POITOU-CHARENTES

Réunion du BUREAU (ex CA)

LE : Mercredi 11 Mai 2011 A: 15h - Tarennus

NOM	Prénom	Emargement
AUBIER	Annie	Handwritten signature
BARON	Jacques	Handwritten signature
COIRIER	Daniel	excusé.
DURIVAUD	Benoît	
FAVIER	Philippe	Handwritten signature
GRASSET	Michel	Handwritten signature
MAIRE	Jacques	Handwritten signature
MARGAT	Christophe	Handwritten signature
MARISSAL	Eric	excusé.
MORANDEAU	Philippe	Handwritten signature
LOUDIN	Marc	
PAIN	Cyril	Handwritten signature
PORSAIN	Alain	
VIAUD	Gérald	Handwritten signature
DOE RATIN	Nichel	Handwritten signature
SUIRE	✓ Pin	Handwritten signature
Blaesien	Philippe	Handwritten signature
Raingeonneau	Philippe	Handwritten signature
GRENON	Serge	Handwritten signature
LACLAD	Eric	Handwritten signature

TSUR



Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Marennes, le 10 mai 2011

Service de la Délégation
à la Mer, au Littoral et au Développement Durable

Unité Cultures marines et Pêche

Référence :

Affaire suivie par : Clara LAUNAY-BELLOT
clara.belot@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 46 28 07 33 - Fax : 05 46 28 07 30

Objet : constats terrains suite déclarations de surmortalités de
juvéniles d'huîtres creuses

Constat des mortalités 2011

Lors de la semaine du 02 au 06 mai 2011, nous avons effectué, suite aux informations alarmantes sur la mortalités des jeunes huîtres, des visites de contrôles sur l'ensemble des bancs où le captage d'huîtres est pratiqué en Charente-Maritime.

Le bilan général fait état de mortalités terminées ou en cours, en masses et brutales sur l'ensemble de ces bancs.

La mortalité ne touche à ce stade des constats que le naissain de l'année 2010 et les huîtres d'écloseries (souches résistantes ou pas) jusqu'à une taille d'environ T25/T30.

Les grandes marées de la semaine 20 permettront d'établir un constat plus précis sur cette première vague de mortalités pour cette année 2011.

6 Les saisines "REPAMO" sont en cours. (rappel la saisine ne peut être effectuée qu'en présence de chair dans les coquillages moribonds)

25 déclarations de mortalités nous ont été apportées ou envoyées concernant le naissain 2010, les professionnels exploitent actuellement leurs concessions de captage et le bilan devrait nous parvenir dans les semaines à venir.

Secteur de La Flotte en ré :

Constats du 3 mai

Visite de parcs garnis sur tubes de naissain 2009 et 2010 .

Sue l'ensemble des parcs visités ,une concession présente 70 à 80 % de pertes mais les deux tiers sont dues aux nombreux bigorneaux perceurs présents sur le parc .

Une autre concession est touchée à environ 50 % par la mortalité très récente du naissain 2010 , la chair est encore présente dans les coquilles .Le concessionnaire (BOUYER) rencontré sur site nous signale que ces tubes étalés sur ce parc en février ont été achetés et proviennent de

Fouras : Une saisine REPAMO est lancée sur ces produits car la chair est encore à l'intérieur de certaines coquilles

Aucune mortalité constatée sur les autres tubes captés à Ste marie de ré et étalés à la même période sur un parc voisin .

Aucune mortalité constatée sur des grosses huîtres

Les professionnels rencontrés ne signalent pas de mortalités significatives sur le secteur .

Information du 4 mai une professionnelle nous signale des mortalités d'environ 60% sur du naissain 2010 sur tubes dédoublés.

Filières Pertuis Breton :

Informations :

Les frères PORSAIN nous précisent avoir remonté la veille du naissain mis en prégrossissement sur filières dans le pertuis breton . Ils sont satisfaits de la qualité du produit et n'ont constaté aucune mortalité

Secteur du martray :

Constats du 4 mai

Visite de parcs garnis de naissain 2010 naturel mortalités récentes d'environ 25 % la chair est encore visible dans les coquilles

Constats sur un parc garni de Triplo R (BOURDEGEAU) sur T25 et T30/40 mortalités récentes d'environ 60 % la chair est encore visible dans les coquilles. Une saisine REPAMO est lancée sur ces produits car la chair est encore à l'intérieur de certaines coquilles

Aucune mortalité constatée sur des grosses huîtres

Informations

Mr MARIE rencontré sur site nous signale à l'autre bout du secteur des mortalités de 30 à 40 % sur du naissain 2010 encore sur tubes provenant du secteur des Boucholeurs.

Secteur de Fouras :

Constats du 5 mai

Comptages effectués sur du naissain naturel 2010

T15 à T25 dans les poches 60 à 70 % de mortalité

T6 dans les poches 90 % de mortalité

Naissains sur tubes 80 % de mortalité

Une saisine REPAMO est lancée sur ces produits car la chair est encore à l'intérieur de certaines coquilles

Informations :

Mr RAINGONNEAU président du syndicat et Mr MARGAT nous informent avoir eu vent de la mortalité mais n'ont pas encore procédé au comptage , Mr MARGAT nous signale avoir remarqué quelques huîtres N°5 mortes avec la chair à l'intérieur dans certaines poches. Les professionnels semblent un peu découragés et songent aux mesures de chômage partiel pour leurs employés dans un premier temps .

Secteur de la Seudre :

Constat du 04 mai 2011.

Les parcs de captage situés sur les rives gauche et droite de la Seudre ont été contrôlés du port de Chaillevette jusqu'à banc de Barat situé après le pont de la Seudre.

Le constat fait apparaître des mortalités sur l'ensemble des concessions de captage, sur des tubes, ardoises, coupelles et naissains mis en poche allant de 50% à 90%.

La mortalité brutale a eu lieu à la fin de la malines précédente (fin avril/début mai), il semblerait qu'elle soit stoppée et que les naissains survivants aient repris leur croissance.

Plusieurs professionnels ont été rencontrés sur leurs concessions et le sentiment général est plutôt morose du fait d'un captage sur ce secteur plutôt médiocre à la base.



Secteur de l'Estrée:

Constat du 05 mai 2011

Le secteur de L'Estrée est touché sur les parcs les plus bas avec une mortalité estimée à 50%, cette mortalité aussi brutale que celle constatée en Seudre est en cours, la majorité des huîtres ont encore le poisson à l'intérieur et une odeur pestilentielle émane des collecteurs.

Au dire des professionnels les collecteurs situés sur les parcs les plus hauts ne sont pas encore touchés mais devraient l'être dans les jours à venir.

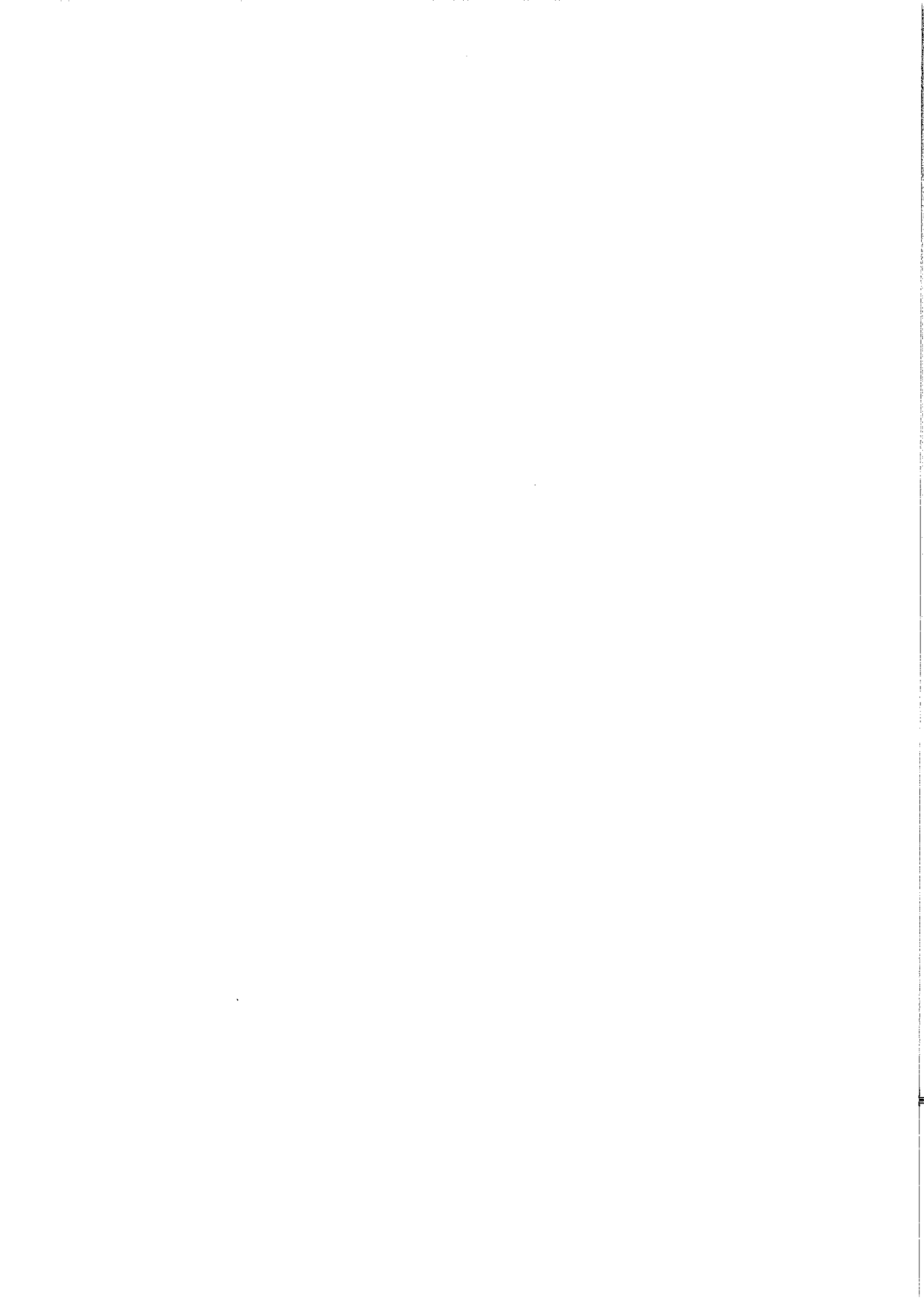
Le pourcentage de mortalités reste provisoire sur ces concessions, les mortalités étant en cours.

Secteur de Boyard:

Constat du 06 mai 2011

Ce secteur est peu utilisé pour le captage, quelques parcs présentent des collecteurs (tubes ou ardoises) avec une mortalité située entre 40 et 50% de naissain mort.

Rencontre d'un professionnel, Philippe LABROUSSE, qui exploite un parc sur lequel il dispose des tubes rapportés de la zone de captage de la Mouclière (estuaire de la Charente), aucune mortalité n'est constatée sur ces tubes.



Réponse aux surmortalités estivales de naissains d'huîtres creuses
Programme 2011 du CREAA en appui technique au Comité Régional de la
Conchyliculture Poitou-Charentes

Le contexte :

Les épisodes de surmortalités estivales de naissains que subit la profession ostréicole régionale et nationale depuis 2008, menacent gravement la pérennité des entreprises conchylicoles. Les différents essais conduits par les professionnels, les centres techniques et de recherche n'ont pour l'instant pas permis de trouver une solution de retour à la normale :

- Mortalités importantes dans les différents bassins quelles que soient les solutions zootechniques employées (avec cependant quelques pistes d'évitement),
- Mortalités significatives sur les lots « R » (à confirmer sur le moyen terme).

La recherche de solutions :

Les différents essais conduits en 2009 et 2010 ont permis d'avancer dans la description et la compréhension des rôles des agents infectieux; et laissent penser que la piste infectieuse intervient significativement dans le processus de surmortalité.

Les essais zootechniques en conditions expérimentales ont permis de montrer que certaines conditions : confinement en marais, élevage en eau profonde, situation de stress (parc très haut, marais..) permettaient parfois de limiter les surmortalités. Cependant il a aussi été montré que ces lots préservés remis dans un environnement d'élevage normal subissaient de fortes mortalités. Il reste cependant à déterminer quel est le gain sur un cycle complet d'élevage de ces stratégies d'évitement.

Lors de ces essais des lots de captage naturel ayant subi des mortalités à l'issue du captage (année 0) développaient des mortalités dès le retour à des températures de 16°C le printemps suivant. La mortalité de ces lots s'exprime de la même façon en claire confinée, alors que des lots d'écloserie dont on peut penser qu'ils n'ont pas été mis en contact avec les agents infectieux développent peu de mortalité s'ils ne sont pas mis en contact avec des lots infectés.

Les observations professionnelles ne montrent pas de différence significative entre les lots diploïdes et triploïdes élevés sur les mêmes parcs. Cependant au niveau des pays de la Loire, il aurait été observé des survies correctes de lots d'écloserie placés dans certains parcs.

De tout ce qui précède on peut considérer les pistes de recherche de solutions à court ou moyen terme suivantes :

- « **Limiter la casse** » continuer la caractérisation des facteurs zootechniques en comparant les éléments obtenus dans le cadre des cycles d'élevage complets.
- « **Préserver les lots** » et rechercher les solutions d'isolement en plaçant des lots supposés indemnes dans des environnements préservés la première année et en les sortant ensuite en mer à la meilleure période et pour des résultats qui restent à définir.
- « **Restaurer la capacité de production** » par :
 - o L'exploitation de bancs naturels, en particulier les bancs de Gironde.

- Une production autonome de naissain qualifié par télécaptage, associée à un pré-grossissement en marais. L'étude de cette filière qui reste à mettre en place est demandée par le CRC Poitou-Charentes.
- **Ces différentes voies sont complémentaires des solutions à plus long terme qui concernent l'amélioration génétique ou la recherche de nouvelles souches.**

A. Détail des actions 2011

Des réunions internes au CREAA ainsi que deux réunions de travail réunissant le CRC Poitou-Charentes et le CREAA (18 novembre et 3 décembre 2010) ont permis de tracer le cadre du programme détaillé ci-dessous qui renforce et complète les programmes d'actions annuels du CREAA (financés par le Conseil Régional Poitou-Charentes, le FEP et le CRC) et qui tente de répondre aux solutions identifiées précédemment :

1. La recherche de solutions zootechniques

Les travaux 2009 et 2010 ont permis d'identifier plusieurs variables zootechniques affectant de façon significative les survies. Il convient, de tester les lots obtenus (3 ans d'élevage), de poursuivre et préciser le rôle des différentes solutions zootechniques :

Le travail sur les lots de première année

- **Facteur hauteur d'exondation.** Trois hauteurs (coefficient de marée) ont été testées en 2010 : 50, 70-75, et 90. Les essais pratiqués dans d'autres régions montrent l'intérêt potentiel d'un élevage sur les parcs très hauts qui sera évalué dans le cadre d'un plan expérimental.
- **Effet date de mise à l'eau.** Les suivis des années précédents ont montré la meilleure tenue des lots sortis tardivement sur estran. Le captage naturel sera suivi ainsi que des lots diploïdes et triploïdes d'écloserie sortie en avril et en juin.
- **Effet site. Les performances de 11 sites :** 6 parcs, 2 filières, ainsi que deux localisations en eau profonde et le marais seront étudiées.

Le devenir des lots obtenus en 2009 et 2010

Nous avons au total 12 lots dont le devenir sera suivi sur parcs en 2011.

Les surcoûts liés à ce programme 7 180 € :

Les sorties en mer réalisées à l'aide d'embarcations de pêcheurs professionnels soit 5 sorties pour un total de 5 980 €
--

Les analyses des éléments infectieux réalisés à la réception des lots soit 1 200€
--

2. Restauration de la capacité de production par le télécaptage et le pré-grossissement en marais

Les surmortalités impactent de façon importante la capacité de production des entreprises qui cherchent un moyen de produire un naissain de qualité sans augmenter l'effort très significatif de captage réalisé sur les parcs. Le télécaptage de naissain d'origine contrôlée réalisé à terre avec un pré-grossissement en marais serait à même de fournir à des professionnels possédant du marais, désireux de se former à ces techniques et prêt à investir dans les unités rustiques (télécaptage et pré-grossissement) un approvisionnement complémentaire en naissain. Cependant la quantité de larves à

télécapter que peuvent fournir les écloséries risque de limiter un futur développement de cette filière.

Le programme prévoit :

- De réaliser le transfert des techniques connues et validées à ce jour, et déjà expérimentée au CREAA dans les années 1990, en tenant compte du contexte particulier des surmortalités,
- D'étudier la possibilité d'une adaptation de ces techniques dans un cadre « rustique » en grand volume à partir d'huîtres locales,
- Sur la base de ces résultats envisager le contexte d'un développement à plus grande échelle pour l'année 2012.

Ce programme nécessitera le recrutement pour 6 mois d'un chargé de mission qui aura la charge de réaliser l'animation des sessions de télécapage au CREAA ainsi que le suivi des essais chez quelques professionnels.

Les surcoûts liés à ce programme 36 725 € :

Investissement matériel : 3 000 €

Les achats 10 millions de naissains : 9 000 €

Les analyses des éléments infectieux : 1 150 €

Le recrutement 6 mois en CDD du chargé de mission + déplacements : 23 575 €

3. Évaluation du progrès génétique

Les programmes de sélection génétique engagés soit de façon expérimentale par Ifremer ou dans un but commercial par les écloséries privées aboutissent à la production de naissains sélectionnés. Nous souhaitons mettre en place un dispositif d'évaluation des performances zootechniques de ces produits sur le long terme et en conditions de production dans le cadre d'une adaptation de l'observatoire conchylicole du CREAA. Ces produits seront comparés comparaison au naissain naturel.

Les surcoûts liés à ce programme 3 130 € :

Les analyses des éléments infectieux : 1 150 €

Achat des naissains « R » : 1 980 €

4. Réalisation d'une enquête concernant les surmortalités

Cette enquête vient en complément de l'enquête épidémiologique réalisée par Ifremer et a pour objectif de déterminer la perception des conchyliculteurs de Charente-Maritime concernant :

- L'incidence des surmortalités sur l'entreprise
- Les causes des surmortalités et de ce qu'il faudrait faire
- Ce qui a changé dans l'entreprise et les solutions qui marchent, ce qui va changer
- La perception de la piste génétique et ses conséquences.

Ce programme réalisé avec l'appui scientifique de l'Ifremer nécessite le recrutement en CDD de 6 mois d'un chargé de mission qui aura la charge de finaliser l'enquête, de réaliser les entretiens et le traitement des données.

Les surcoûts liés à ce programme 26 575 €, ces couts seront pris en compte en totalité par le CREAA qui financera le programme sur ses fonds propres

Le recrutement 6 mois en CDD du chargé de mission + déplacements : 26 575 €

5. Suivi « Sentinelle » des éléments infectieux

Il s'agit de poursuivre et de renforcer à un niveau inter-régional la caractérisation du développement des éléments infectieux de l'huître creuse et de favoriser l'émergence d'un outil d'autocontrôle par les CRC.

Ce programme est réalisé en partenariat avec le SMEL, le SMIDAP, le CEPRALMAR et l'appui scientifique de l'Ifremer.

Les surcoûts liés à ce programme 7 800 € :

Analyse des éléments infectieux : 7 800 €

B. Identification des surcoûts liés aux programmes surmortalités

1 La recherche de solutions zootechniques

Location navire	5 980 €	9
Analyses patho	1 200 €	0
	<hr/>	
	7 180 €	

2 Restauration de la production par le télécaptage et le marais

CDD 6 mois+ déplacmt	23 575 €
Investissement	3 000 €
Achat naissain, phyto	9 000 €
Analyses patho	1 150 €
	<hr/>
	36 725 €

3 Évaluation du progrès génétique

Achat de naissain "R"	1 980 €
Analyses patho	1 150 €
	<hr/>
	3 130 €

4 Enquête concernant les surmortalités

CDD 6 mois+ déplacmt	26 575 €	9
	<hr/>	0
	26 575 €	

5 Suivi "Sentinelle" des éléments infectieux

Analyses	7 800 €
	<hr/>
	7 800 €

Total des 5 actions 81 410 €

Autofinancement CREAA 26 575 €
Investissmt prog 2

À devoir par le CRC -PC 54 835 €

